EPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT VALENCIENNES

SERVICE 22/nº65 - Politique de la

> DELIBERATION 2022

mbre de Conseillers : **KERCICE: 33** LESENTS: 25

OTANTS: 30

INCE DU 27 OCTOBRE 2022

DATE D'AFFICHAGE Le 21 Octobre 2022

DATE DE CONVOCATION Le 20 Octobre 2022

OBJET:

Autorisation de signature l'une convention de mise à lisposition d'un adulte relais Prévention de la délinquance au Collège Jean Macé

Certifie le caractère exécutoire pour avoir été transmis en 3/11/2 Let Sous-Préfecture le 03/11/2 Let publié (ou notifié) le 03/11/22



délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à partir de sa publication (ou notification).

VILLE DE BRUAY SUR

Envoyé en préfecture le 03/11/2022 Reçu en préfecture le 03/11/2022 Publié le

ID: 059-215901125-20221027-D65_2022-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux, le Vingt sept Octobre à 18 heures 30, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis Salle Polyvalente sur la convocation qui leur avait été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la loi du 5 avril 1884.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice: 33 PRESIDENCE de: Madame Sylvia DUHAMEL, Maire

Etaient présents: Mme DUHAMEL Sylvia, M. LEMAIRE Pascal, M. BROGNIET Patrick, Mme CARRE Danyla, M. LEGRAND Francis, Mme LUDOVISI Brigitte, M. DECROIX Patrick, Mme GILBERT Stephanie, M. DRUESNE Patrick, Mme DUPUIS Michèle, M. BIGAILLON Laurent, Mme DELGARDE Marie-Tiphaine, M. LEMAY Frédéric, M. WALCZAK Sylvain, Mme MENDOLA Nunziata, M. AULOTTE Jean-Luc, Mme LEROUX Christiane, M. GUIDEZ-EL HILAL Slimane, Mme LEROY Véronique,

M. RICHEZ Régis, Mme VANDEPUTTE Valérie, M. DELCOURT Benjamin, M. MOULIN

Jérôme, M. GOSTIAUX Philippe, M. LECLERCQ Jacques,

Conseillers ayant donné procuration:

Mme GILSON Emmanuelle procuration Mme DUPUIS Michèle Mme BELABDLI Angélique procuration Mme CARRE Danyla Mme PAGLIA Sylvia procuration M. GUIDEZ EL HILAL Slimane M. MORTREUX Albert procuration Mme DUHAMEL Sylvia Mme CANIAU Nathalie procuration M. LEMAIRE Pascal

Absents excusés: M. BECOURT Julien - Mme DYTRYCH Anne - M. MUSY Frédéric

Considérant l'engagement du collège Jean Macé dans le dispositif « Devoirs Faits » et le développement d'actions culturelles ;

Considérant que cet engagement vise à permettre à l'élève de disposer d'un accompagnement spécifique dans son apprentissage scolaire;

Considérant la volonté de la commune de soutenir l'action éducative sur son territoire par le biais d'un programme qui permet de renforcer l'aide apportée par le collège et ainsi réduire les inégalités d'accès aux savoirs et à la culture;

Considérant l'avis favorable de la commission politique de la ville, emploi, vie économique du 12 octobre 2022.

Considérant le partenariat établi entre le collège Jean Macé et la collectivité, il est demandé au conseil municipal:

- D'autoriser Madame le Maire à mettre à disposition à raison de 20h/semaine pendant les périodes scolaires un adulte relais 11/15 ans afin de renforcer la prise en charge éducative de ces deux dispositifs et de signer les documents s'y rapportant
- De signer la convention adossée à cette mise à disposition

Après discussion, les membres du Conseil Municipal adoptent la délibération décrite comme ci-dessus à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme, Le Maire S. DUHAMEL.